



## SANTÉ

# Inscriptions scolaires : obtenez un certificat de vaccination



Afin de pouvoir inscrire dans un établissement scolaire un enfant qui effectuera sa rentrée en 1<sup>re</sup> année de maternelle, en CP, en 6<sup>e</sup> ou en seconde, il est nécessaire de fournir un certificat de vaccination.

En cette période de crise sanitaire, la demande en ligne est à privilégier. Pour cela vous pouvez adresser un mail à [vaccination\(at\)cavem\(dot\)fr](mailto:vaccination@cavem.fr) ou remplir le formulaire [disponible ici](#).

Pour la délivrance du certificat, il est nécessaire de vous munir d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois, du livret de famille et du carnet de vaccination.

Pendant cette période d'inscription scolaire du 8 mars au 23 avril 2021, le service vaccination de la CAVEM est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Nous vous rappelons que le service vaccination a déménagé et que ses locaux se situent maintenant au Technoparc Epsilon I, 110 rue Isaac Newton à Saint-Raphaël.

---

Communauté d'Agglomération Var-Estérel-Méditerranée

624, chemin Aurélien  
(rond-point A.Karr)  
CS 50133  
83707 SAINT-RAPHAËL CEDEX

Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Tél. : 04 94 19 31 00  
Fax : 04 94 19 31 10

[http://www.cavem.fr/actualites-23/inscriptions-scolaires-obtenez-un-certificat-de-vaccination-1473.html?  
cHash=2b4477a45a971961c5d2832301e65dbd](http://www.cavem.fr/actualites-23/inscriptions-scolaires-obtenez-un-certificat-de-vaccination-1473.html?cHash=2b4477a45a971961c5d2832301e65dbd)